

RÉSOLUTION ADOPTÉES

LORS DE LA DEUX CENT SOIXANTE-DIX-NEUVIÈME RÉUNION

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UQO

TENUE LE LUNDI 30 AOÛT 2004

- * 279-CA-4037 concernant l'embauche d'un professeur suppléant à l'École multidisciplinaire de l'image
- * 279-CA-4038 concernant l'adhésion de l'Université du Québec en Outaouais à la Convention concernant la reproduction d'oeuvres littéraires dans les établissements d'enseignement d'ordre universitaire COPIBEC 2004-2007
- * 279-CA-4039 concernant la recommandation à l'Assemblée des gouverneurs du représentant de l'Université du Québec en Outaouais au Comité de retraite des chargés de cours de l'Université du Québec
- * 279-CA-4040 concernant la recommandation à l'Assemblée des gouverneurs du représentant de l'Université du Québec en Outaouais au Comité de retraite de l'Université du Québec

* Les dossiers sont disponibles au Secrétariat général, sous réserve de la Loi sur l'accès aux documents des organismes

publics et sur la protection des renseignements personnels
(Loi 65).